

**Compte-rendu de la réunion du 6 juillet 2012 de présentation des avancées du PPRT de
SOBEGAL**

**Configuration : groupe de travail restreint Personnes et Organismes Associés
Mairie de Calmont**

ADDENDA

Le 3ème paragraphe du compte-rendu est modifié de la manière suivante :

« Ensuite, la société RAGT Plateau Central a présenté un état des lieux de son activité, résumé par les chiffres ci-après :

- 6000 clients professionnels livrés au départ de Calmont*
- 29 magasins livrés toute l'année*
- 31 salariés sur le site et 135 salariés au total qui dépendent de l'activité générée par Calmont => 166 emplois directs*
- CA généré par le site : 28.549 k€*
- Marge nette générée par le site : 7.357 k€*
- Coût d'un terrain : 1.500 k€*
- Coût de reconstruction : 9.663 k€*
- Coût du déménagement : 281 k€*

Elle a précisé que RAGT PC n'avait pas les ressources financières pour assumer un niveau d'investissement lourd, mais souhaitait néanmoins trouver des solutions pour protéger ses salariés d'un accident provenant de SOBEGAL. Seulement, les mesures cohérentes pour protéger les salariés doivent venir de SOBEGAL et non de RAGT PC, puisque les structures, même modifiées, ne résisteraient pas au bleve de la sphère. RAGT considère que la seule vraie protection de ses salariés sur Calmont proviendra d'un risque contenu aux limites de propriété de SOBEGAL.

Enfin, l'entreprise a rappelé que RAGT PC n'était pas en faveur du financement de mesures incohérentes dans la protection des salariés ; comme engager des travaux en sachant que le bâti ne résistera pas au bléve de la sphère. »

Le dernier paragraphe du compte-rendu est modifié de la manière suivante :

« En conclusion de la réunion, M. le directeur de Cabinet a noté l'importance de réduire à la source les risques générés par la société Sobegal afin de minimiser notamment l'impact sur la RAGT, acteur majeur de la région. Il a indiqué soumettre à l'administration centrale pour avis les propositions de la société SOBEGAL. Une nouvelle réunion en configuration élargie des Personnes et Organismes Associés et du Comité Local d'Information et de Concertation, sera organisée au cours du dernier trimestre 2012. »

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Services du Cabinet


Richard MIR